



Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC
Dernière révision 07/06/2004

HANDYSEPT

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit HANDYSEPT
Fournisseur ECOVER BELGIUM NV
Adresse complète Industrieweg 3 2390 Oostmalle Belgium
Téléphone 0032 (0)3 309 25 00 Fax 0032 (0) 311 72 70
Téléphone en cas d'urgence 0032 (0)70 245 245 (Centre antipoison)
Téléphone manager de permanence 0032 0473 94 49 97
Caractérisation chimique Savon neutre assainissant.

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux, directive 67/548/EEC	% w/w	Symbole	CAS / EG N°
Ethanol	>30	F, R11	64-17-5/200-578-6
Détergent anionique	5-15	Xi, R36/38	

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Incendie Inflammable. Au-dessus de 21°C, des mélanges explosifs de vapeur et d'air peuvent se former.

Inhalation Aucun risque particulier en cas d'utilisation normale.

Contact avec la peau L'utilisation fréquente du produit peut causer le dessèchement de la peau.

Contact avec les yeux Yeux rouges, douleurs.

Ingestion Mal de tête, vertige, somnolence, nausée, vomissement.



Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC
Dernière révision 07/06/2004

HANDYSEPT

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation	Air frais.
Contact avec la peau	Rincer soigneusement avec de l'eau.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et pendant au moins 15 minutes avec de l'eau en abondance (bien rincer sous les paupières et, si possible, après avoir enlevé les lentilles) et transporter chez un oculiste.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche et ne pas faire vomir. Faire boire 2 verres d'eau. Administrer 100 mg de Dimeticon dans l'heure. Appliquer le même traitement en cas d'ingestion de plus de 100 ml et consulter sans tarder un médecin.
Aménagement du lieu de travail	Aucune recommandation particulière.
Indications pour le médecin	Traitement symptomatique en cas de persistance de forts vomissements et diarrhées (eau et électrolyte). Procéder à une intubation gastrique après administration de Dimeticon et seulement si aucun vomissement n'est observé après plus de 5 déglutitions.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents d'extinction appropriés	Mousse résistant à l'alcool, poudre, de l'eau en abondance, CO2.
Agents d'extinction non appropriés	Eviter d'utiliser un jet d'eau puissant.
Dangers liés aux produits résultant de la combustion	Refroidir à l'aide d'un brouillard d'eau le produit exposé à la chaleur.
Moyens de protection	Les précautions normales en cours de manipulation de produits chimiques doivent être prises. Voir également le § 8 au niveau des mesures de protection individuelle.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions pour la protection de l'environnement	Toujours éviter que le produit concentré ou dilué pénètre dans le sol ou se mélange aux eaux de surface.
Méthodes de nettoyage	En cas de fuite ou d'écoulement accidentel, récupérer le produit dans des récipients pourvus d'un couvercle. Récupérer toute quantité répandue de produit au moyen d'un balai de séchage et le déplacer vers un endroit sûr en tant que déchet chimique. Nettoyer les éventuels résidus avec de l'eau.
Précautions individuelles	Porter des vêtements de protection (voir § 8), veiller à une bonne ventilation et éviter la présence d'étincelles. Utiliser une pompe antidéflagrante afin de pomper le produit.



Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC
Dernière révision 07/06/2004

HANDYSEPT

7. PRECAUTIONS DE STOCKAGE, D'EMPLOI ET DE MANIPULATION

Manipulation	Ne pas fumer. Eviter tout contact avec les yeux.
Protection d'incendie et d'explosion	Tenir à l'écart d'étincelles, de flammes nues et d'agents oxydants. Au-dessus de 21°C, employer des appareils électriques fermés, utilisables dans des atmosphères explosives, et assurer une ventilation suffisante.
Stockage	Conserver dans l'emballage fermé dans un endroit frais à l'abri du gel et protégé contre le feu. Entreposer à l'écart d'agents oxydants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle

Protection des mains Lors de l'élimination de produit écoulé accidentellement, porter des gants étanches (gants en viton, en caoutchouc butyle ou en caoutchouc naturel, les gants en PVC ne sont pas appropriés).

Protection des yeux Porter des lunettes de protection lors de l'élimination de produit écoulé.

Protection contre inhalations Assurer une ventilation suffisante lors de l'élimination de produit écoulé. Porter un filtre à gaz (type A ou ABEK) en présence de concentrations élevées de vapeurs.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement voir § 6

Composants dont l'utilisation sur le lieu de travail doit être contrôlée

Ethanol (64-17-5) MAC : 1000 ppm, 1900 mg/m³. Une concentration dans l'air, nuisible à la santé, ne sera atteinte que lentement lors de l'évaporation à 20°C de ce composant (ne pas important en cas d'utilisation normale).

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat	gel	Densité relative 20°C	,86	kg/l
Couleur	brun	pH conc 20°C	7	pH 1% 7
Senteur	huile de pin	Viscosité 25°C Brookfield LVT	2000	mPa.s
Point d'inflammation	21°C	Solubilité dans l'eau 20°C	complète	
Danger d'explosion	Au-dessus de 21°C, des mélanges explosifs de vapeur et d'air peuvent se former (3,4-19% %en vol. d'éthanol - densité rel. du mélange = 1,04).			
Propriétés oxydantes	Aucunes.			



Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC
Dernière révision 07/06/2004

HANDYSEPT

10 . STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité	Aucune décomposition en cas d'utilisation correcte et d'entreposage correct.
Conditions d'utilisation	Ne pas conserver à des températures inférieures à 0°C et supérieures à 40°C. Il est évidemment conseillé de ne pas entreposer le produit à une température supérieure à son point d'inflammation.
Matériaux d'utilisation	Réagit violemment avec des agents oxydants. Une telle réaction peut provoquer un incendie ou une explosion. Ne pas mélanger avec d'autres produits nettoyants.
Produits de décomposition dangereux	Aucuns.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Evaluation

Irritation de la peau/muqueuse (RBC test: Invitox) 273 ppm peu irritant

Remarques

- la peau Absence d'irritation ou légère irritation en raison de la composition.
- les yeux Absence d'irritation ou légère irritation en raison de la composition.
- oral Faible toxicité (LD50 rat-oral théo 9300 ppm).

Sensibilisation Ce produit contient 0,5% d'huile de pin connue pour son potentiel sensibilisateur, même si elle n'est pas classée telle quelle. Le contact prolongé ou répété peut entraîner un dégraissage de la peau.

Remarques

Tous les produits Techno Green contiennent exclusivement des matières premières ELINCS ou EINECS enregistrées et ne contiennent pas de matières premières connues pour leur propriétés mutagènes, cancérigènes, tératogènes ou toxiques pour la reproduction (R45,46,47,49,60,61,63,64, EU 97/C234, 67/548/EEC, 88/379/EEC, OSHA, NTP, IARC/ARAB (cat 1-3)).



Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC
Dernière révision 07/06/2004

HANDYSEPT

12. INFORMATION ECOLOGIQUES		<i>Evaluation</i>
Biodegradation selon le protocole OCDE 301F	%	non testé
Toxicité sur Daphnies (Daphnia magna) EC 50 48h OCDE 202	183 ppm	à peine toxique
Toxicité sur Rotifers (Brachionus calyciflorus) EC50 24h ASTM E1440-91	ppm	non testé
Toxicité sur Algues (selenastrum capricornutum) EC50 72h OCDE 201	>1000 ppm	non toxique
Toxicité sur bactéries EC 50 (Microtox EC50 15min) DIN 38-412-L34	ppm	non testé
<u>Remarques</u>	Les produits Techno Green ne renferment pas de composants bioaccumulables, de PCM ni de composants aromatiques nitromuscs.	

13. INSTRUCTION SUR LES POSSIBILITES D'ELIMINATION DES DECHETS	
Produit	Les déchets de produit sont à considérer comme des déchets chimiques. La législation relative à l'enlèvement des déchets peut varier d'un pays/ état à l'autre. Cet enlèvement doit se faire en conformité avec la législation locale ou nationale. En cas de doute, consulter les autorités locales de gestion des déchets. (voir aussi § 6 et § 8 pour l'élimination).
Emballage	L'emballage vide n'est pas soumis à la réglementation ADR et doit être collecté en tant que déchet chimique.

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT	
Ce produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR en cas de quantités limitées.	
<u>Transport routier</u>	
ADR/RID	Classe Numéro
UN N°	UN1993,3.5(c)ADR
ADR Symbole	



Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC
Dernière révision 07/06/2004

HANDYSEPT

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symboles

Aucun.

Phrases-R

R10 Inflammable.

Phrases-S

S7 Conserver le récipient bien fermé.

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles Ne pas fumer.

16. AUTRES INFORMATIONS

Pour un usage correct: voir Fiche Technique

Littérature consultée

Fiches chimiques, douzième édition, 1997, publiées par MIA, VMCI, Samson

Gloxhuber C., Künstler K., 1992. Anionic Surfactants, Surfactant Science Series 43. Ed. M. Dekker.

Fiches de données de sécurité des différents fournisseurs.

Comprehensive guide to chemical resistant best gloves for various amounts of exposure, 1999, vert. 3.5 www

Les présentes informations concernent exclusivement le produit mentionné en §1 et ne sont pas nécessairement valables lors d'une utilisation conjointement avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé. Selon nos dernières connaissances, ces informations sont correctes et complètes et sont communiquées de bonne foi, sans aucune garantie. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que les informations sont d'application et correctes en ce qui concerne toute utilisation particulière du produit.

Révision de la version précédente 01/02/2003. Des modifications ont été apportées aux paragraphes suivants : §1, §2, § 6, §8, §12, §13.